



Organisation des Nations Unies

COMPTE-RENDU DE L'ACTUALITE DES NATIONS UNIES EN RDC A LA DATE DU 25 NOVEMBRE 2020

MONUSCO

VERDICT SHEKA :

La Représentante spéciale du Secrétaire général en République démocratique du Congo et Cheffe de la MONUSCO, Leila Zerrougui, salue la décision rendue le 23 novembre par la justice militaire congolaise dans le procès de Ntabo Ntaberi Sheka, ancien chef du groupe armé Nduma Defense of Congo (NDC), et ces co-accusés, pour les crimes graves commis contre les civils, notamment des femmes et des enfants entre 2007 et 2017 dans le territoire de Walikale, Nord-Kivu.

Ntabo Ntaberi Sheka a été condamné à la prison à perpétuité pour crimes de guerre par meurtres, viols, esclavage sexuel, enrôlement d'enfants, pillage, destruction de biens et atteinte à l'intégrité physique.

« Ce verdict est source d'un immense espoir pour les nombreuses victimes des conflits en RDC : les souffrances ont été entendues et reconnues, l'impunité n'est pas une fatalité. Il témoigne aussi de la détermination des autorités congolaises à poursuivre, avec notre soutien, le combat judiciaire contre tous les criminels de guerre en République démocratique du Congo, passés et présents », a-t-elle déclaré.

Ntabo Ntaberi Sheka, ancien chef du groupe arme Nduma Defense of Congo (NDC) actif dans le territoire de Walikale dans la province du Nord Kivu, son infirmier Batechi Jean et Lukambo Jean Claude dit Kamutoto, également membres de ce groupe, ainsi que Nzitonda Séraphin dit Lionso, un leader des Forces Démocratiques pour la Libération du Rwanda (FDLR) étaient poursuivis pour crimes de guerre, crimes contre l'humanité par meurtre, viols, enrôlement d'enfants, pillages et d'autres crimes perpétrés à Walikale entre 2007 et 2017. Nzitonda Séraphin dit Lionso (FDLR) a également été condamné à perpétuité, Lukambo Jean Claude dit Kamutoto, à quinze ans de prison et Jean Batechi a été acquitté par la Cour.

Entre le 30 juillet et le 2 août 2010, des attaques contre 13 villages sur l'axe Kibua-Mpofi avait fait 287 morts, alors que 380 femmes, hommes et enfants avaient aussi été violés. Le NDC a, en outre, recruté au moins 154 enfants dans ses rangs. Ces violations avaient été documentées par une mission d'enquête des Nations Unies et ce dossier avait été identifié comme l'un des cas prioritaires par les autorités militaires judiciaires congolaises, en collaboration avec la MONUSCO et d'autres partenaires. La MONUSCO a, en outre, soutenu le processus de reddition de Ntabo Ntaberi Sheka.

« La lutte contre l'impunité est un combat au long cours, et il y a encore beaucoup à faire pour garantir la disponibilité des outils nécessaires à un système judiciaire efficace et pérenne en RDC », a souligné Leila Zerrougui. « Mais des progrès importants ont été réalisés par la justice militaire congolaise et nous devons continuer à soutenir ces efforts de manière résolue pour envoyer un signal fort à tous ceux qui commettent encore aujourd'hui des crimes graves contre la population », a-t-elle ajouté.

Plusieurs sections de la MONUSCO, dont la Section d'appui à la justice, le Bureau conjoint aux droits de l'homme (BCNUDH), l'Unité pénitentiaire, la Section de la protection de l'enfance, la Force, UNPOL et le

Contacts :

MONUSCO : Florence Marchal, Porte-parole : marchalf@un.org - tél. +243 81 890 44 89 ; mobile : +243 997 06 99 20

Lieutenant-colonel Tabore Haidara Moctar, porte-parole militaire : monusco-hq-mpiochief@un.org - tél. +243 81 890 31 78, mobile : +243 81 890 71 60

Adèle Lukoki, Relations Médias : lukokiikola@un.org - tél. +243 81 890 48 08 ; mobile : +243 81 89 0 77

Equipe de Pays des Nations Unies : Mathias Gillmann, Coordonnateur du Groupe de Communication des Nations Unies : gillmann@un.org; tél +243 81 890 71 28



Organisation des Nations Unies

Bureau du représentant adjoint en charge des opérations et de la protection, ainsi que les ONG internationales Trial International, Avocats Sans Frontières (ASF) et l'Association du Barreau Américain (ABA) ont travaillé en étroite collaboration avec les autorités judiciaires congolaises, à toutes les étapes du procès, en leur fournissant un soutien technique, logistique et financier.

La MONUSCO a notamment accompagné les autorités judiciaires militaires dans les enquêtes conjointes et la tenue du procès, assuré la protection des parties au procès en collaboration avec les forces de sécurité congolaises et soutenu activement la participation effective des victimes et des témoins au procès conformément aux normes de protection judiciaire.

« Rendre leur voix aux victimes, mettre fin à l'impunité pour les crimes graves commis dans le contexte de conflits armés en RDC est une condition essentielle à la construction de la paix et d'un développement durable », a rappelé la Représentante spéciale.

La Représentante spéciale du Secrétaire général sur la violence sexuelle en temps de conflit, Pramila Patten, et son homologue pour les enfants et les conflits armés, Virginia Gamba, ont aussi salué ce verdict comme une importante victoire pour la justice.

NORD-KIVU :

Concernant l'évasion massive qui a eu lieu à la prison de Beni, la réhabilitation de la route d'accès à la prison par le génie de la MONUSCO est en cours. Cette réhabilitation va faciliter les patrouilles et les interventions des Unités d'appui en cas d'incident.

En outre, le projet de construction de la clôture de la prison de Beni, financé par la MONUSCO, a été approuvé le 11 novembre ; cette infrastructure va permettre de renforcer la sécurité périmétrique de la prison et permettre aux forces en présence de mieux organiser la protection et la défense de l'établissement pénitentiaire.

L'effectif total des prisonniers actuellement est de 572 détenus dont 79 femmes à la prison de Beni. Les évadés repris sont au nombre de 295 parmi lesquels 15 qui sont revenus d'eux-mêmes.

L'Unité pénitentiaire de la MONUSCO a aussi organisé récemment deux sessions de formation au profit de personnels de la prison, FARDC, PNC ou surveillants, ainsi qu'agents du greffe, en matière de sécurité, prévention et gestion des incidents, ainsi que sur la création d'une base de données électronique des détenus en prison, pour un meilleur suivi de la situation pénale des détenus.

En outre, à Goma, plusieurs sections substantives de la MONUSCO ont effectué le 20 novembre une mission conjointe à Kiwanja en compagnie du Ministre provincial de l'intérieur du Nord Kivu, Jean Bosco Sebishimbo, et du Commandant de Sukola II, le Général de Brigade Mwehu Lumbu Evariste.

Cette descente sur le terrain s'inscrit dans le cadre du plan d'intervention intégré de la MONUSCO pour s'attaquer aux causes profondes des tensions intercommunautaires dans la région. Sur place des consultations

Contacts :

MONUSCO : Florence Marchal, Porte-parole : marchalf@un.org - tél. +243 81 890 44 89 ; mobile : +243 997 06 99 20

Lieutenant-colonel Tabore Haidara Moctar, porte-parole militaire : monusco-hq-mpiochief@un.org - tél. +243 81 890 31 78, mobile : +243 81 890 71 60

Adèle Lukoki, Relations Médias : lukokiikola@un.org – tél. +243 81 890 48 08 ; mobile : +243 81 89 0 77

Equipe de Pays des Nations Unies : Mathias Gillmann, Coordonnateur du Groupe de Communication des Nations Unies : gillmann@un.org; tél +243 81 890 71 28



Organisation des Nations Unies

séparées ont également été menées avec les représentants du Comité de sécurité, du Comité de la société civile y compris des femmes des communautés Hutu et Nandé. Au cours de ces rencontres, les participants ont été encouragés à exprimer leurs préoccupations et à identifier des solutions pour la cohabitation pacifique entre tous les groupes ethniques vivant dans la région.

Une mission de protection est également en cours à Rubaya au sud-est de Masisi après une augmentation des incidents dans des villages autour de sites miniers.

La Section Genre a apporté un soutien financier à une ONG locale nommée « CONGO UNITES » dans l'organisation d'un atelier de renforcement des capacités des dirigeants politiques de la jeunesse de Goma. Au centre des échanges la paix, la sécurité, le leadership, la bonne gouvernance, les droits et les obligations d'un bon citoyen.

Soixante jeunes leaders dont treize jeunes filles, issus de trente partis politiques de la province ont participé à cette activité qui vise à sensibiliser les jeunes pour une plus grande implication dans la recherche de solutions aux différents problèmes du pays en général et plus particulièrement ceux de la province du Nord-Kivu.

ITURI :

Dans le cadre de la lutte contre l'impunité, le Bureau conjoint des Nations Unies aux droits de l'homme et la Section d'appui à la justice de la MONUSCO ont soutenu la tenue d'une audience foraine du Tribunal militaire de garnison de l'Ituri qui a eu lieu à Mambasa du 28 octobre au 9 novembre 2020.

Cette audience portait sur le jugement de combattants Maï Maï accusés de diverses attaques contre l'équipe de réponse à l'épidémie à virus Ebola en Novembre 2019 à Lwemba et Biakato dans le territoire de Mambasa. Neuf combattants Maï Maï ont été condamnés à la prison à vie entre autres pour crimes de guerre par meurtre et destruction des biens. Le BCNUDH a fourni une assistance logistique et financière pour la tenue de l'audience ainsi qu'un appui aux victimes en collaboration avec l'ONG Avocats sans frontières.

Le samedi 21 novembre 2020, la MONUSCO a remis un bâtiment de six salles de classe et une autre pièce qui va abriter le bureau administratif de l'Ecole primaire Andisoma dans la ville de Bunia. Le coût des travaux s'élève à 18,250 dollars, entièrement financés par l'armée du Bangladesh.

KASAI :

La section des affaires civiles de la MONUSCO a clôturé le 20 Novembre une session de renforcement des capacités des maires et des bourgmestres du Kasai Central autour du « Guide à l'utilisation des Autorités Territoriales » et de la « Gouvernance de la sécurité » en vue de renforcer la gouvernance locale et la collaboration entre prestataires des services étatiques et population.

Contacts :

MONUSCO : Florence Marchal, Porte-parole : marchalf@un.org - tél. +243 81 890 44 89 ; mobile : +243 997 06 99 20

Lieutenant-colonel Tabore Haidara Moctar, porte-parole militaire : monusco-hq-mpiochief@un.org - tél. +243 81 890 31 78, mobile : +243 81 890 71 60

Adèle Lukoki, Relations Médias : lukokiikola@un.org – tél. +243 81 890 48 08 ; mobile : +243 81 89 0 77

Equipe de Pays des Nations Unies : Mathias Gillmann, Coordonnateur du Groupe de Communication des Nations Unies : gillmann@un.org; tél +243 81 890 71 28



Organisation des Nations Unies

Au cours de cette formation, plusieurs thèmes ont été abordés, notamment la décentralisation, le rôle des maires/bourgmestres et de leurs adjoints, et les droits de l'homme et les libertés publiques.

POLICE DES NATIONS UNIES :

Des patrouilles conjointes de sécurité Police MONUSCO (UNPOL) et Police Nationale Congolaise (PNC) ont été lancées à Kananga depuis le 12 novembre dans le but de renforcer la sécurité dans la ville. Les Unités de Police Constituées du Sénégal (SENFPU) et du Bangladesh (BANFPU) vont travailler de jour comme de nuit en collaboration avec la PNC et les Forces Armées de la République démocratique du Congo (FARDC) au renforcement de la protection des personnes et de leurs biens dans la capitale du Kasai-central.

A Butembo, également, une rencontre organisée par la Police de la MONUSCO a réuni les bourgmestres, des chefs de quartiers, des notables, des membres des organisations de la société civile en présence de représentants de la PNC et des FARDC pour mieux coordonner les efforts contre la criminalité qui sévit dans la ville.

Enfin, en matière de formation, 50 officiers de la Police Nationale Congolaise (PNC) de Kinshasa, responsables de commissariat urbain et commandants des unités du Groupe Mobile d'Intervention (GMI) ont participé à une séance de sensibilisation au respect des droits de l'homme dans l'exercice de leurs fonctions, et une vingtaine d'agents de la Police de Circulation Routière (PCR) ont suivi une formation à Bukavu.

DROITS DE L'HOMME :

Aujourd'hui, le Bureau conjoint des Nations Unies aux droits de l'homme organise une cérémonie de remise officielle d'équipements et de documents en vue de l'opérationnalisation de la bibliothèque de la Commission Droits de l'homme de l'Assemblée nationale.

SITUATION MILITAIRE

(Par le Lieutenant-colonel TABORE HAIDARA MOCTAR, porte-parole militaire de la MONUSCO)

Au cours des semaines écoulées de novembre 2020, la Force a exécuté un total de 3 737 patrouilles dans le cadre de l'accomplissement de son mandat dans toutes les provinces où les Casques bleus sont implantés, plus précisément dans les provinces de l'Ituri, du Nord et du Sud-Kivu et de la province du Tanganyika.

Dans la province de l'Ituri, la Force maintient les missions de domination du territoire de Djugu enclin aux menaces des groupes armés ces dernières semaines. Elle met un accent particulier sur la sécurisation des activités

Contacts :

MONUSCO : Florence Marchal, Porte-parole : marchalf@un.org - tél. +243 81 890 44 89 ; mobile : +243 997 06 99 20

Lieutenant-colonel Tabore Haidara Moctar, porte-parole militaire : monusco-hq-mpiochief@un.org - tél. +243 81 890 31 78, mobile : +243 81 890 71 60

Adèle Lukoki, Relations Médias : lukokiikola@un.org - tél. +243 81 890 48 08 ; mobile : +243 81 89 0 77

Equipe de Pays des Nations Unies : Mathias Gillmann, Coordonnateur du Groupe de Communication des Nations Unies : gillmann@un.org; tél +243 81 890 71 28



Organisation des Nations Unies

de récolte en créant un environnement sûr pour les agriculteurs. Les Casques bleus ont participé à des opérations conjointes jour/nuit avec les FARDC, principalement dans les villages de Kunda, Budana et Banubani, tout en maintenant en permanence la sécurisation de la RN-27 pour la liberté de mouvement des populations. Les camps de déplacés de Bule et Drodro sont particulièrement surveillés tout en intensifiant les actions de protection de la ville de Bunia en collaboration avec les FARDC.

Dans le Nord-Kivu, la Brigade d'intervention de la Force (FIB) dans sa zone de responsabilité a continué à mettre la pression sur les groupes armés à travers des opérations offensives conjointes avec les FARDC. Le 17 novembre, l'unité sud-africaine installée à Mayi-Moya est intervenue promptement dans le village de Kokola pour stopper une attaque de miliciens contre les civils et les FARDC. Les échanges de feu ont repoussé les assaillants et ont permis de protéger la population civile. Les victimes ont été prises en charge et un enfant a été évacué à l'hôpital/Monusco de Mavivi.

Dans les autres parties du Nord-Kivu, des patrouilles robustes ont été conduites à Kiwanja, Katanda et Ishasa, prévenant l'escalade des tensions ethniques entre les communautés Hutu et Nande.

Le 20 novembre aux environs de 2h00, un violent incendie s'est déclaré au marché de bois à Goma ; l'intervention des Casques bleus indiens installés à Goma a permis d'éviter une catastrophe en enrayant la propagation vers les habitations avant extinction complète aux environs de 5h00.

Dans les provinces du Sud-Kivu et du Tanganyika, la Force a effectué des patrouilles à pied / véhicule à Mikenge, Kaynda et Kirimbi, a conduit des patrouilles conjointes diurnes et nocturnes avec les unités FARDC, principalement à Bijombo, Kamongo et Kalemie pour empêcher les activités de banditisme et mettre la population en confiance. Des patrouilles de longue durée menées à Kawera et Kampunda ont permis de découvrir et sauver des éléments Twa qui étaient ligotés et laissés dans la brousse.

Au titre de la **coopération civilo-militaire**, la Force, en plus des appuis réguliers apportés aux populations notamment les soins médicaux, les formations, les constructions des ponts et routes a procédé la semaine dernière à la remise à la commune de Beni de lampadaires installés sur la route Mavivi-Boikene. Ceci aidera à réduire l'insécurité routière ainsi que la criminalité dans la zone et les violences communautaires.

Pour terminer, la Force a augmenté les niveaux de fiabilité et de performance des drones pour appuyer le mandat de la Mission, en particulier en ce qui concerne la protection des civils. Ces ainsi que les drones ont participé activement à localiser et récupérer des fugitifs de la prison centrale de Beni. Ce système est utilisé pour soutenir les opérations des FARDC contre les activités des groupes armés.

Le commandant de la Force a procédé à une série de visites opérationnelles dans le territoire de Beni dans l'Ituri dans le but d'affiner les stratégies de lutte contre les groupes armés. Il a aussi visité Pinga pour discuter du projet de réhabilitation de la route Pinga-Mpeti.

Dans le cadre du réaménagement de la Force en rapport avec la stratégie de diminution des effectifs militaires, le bataillon du Ghana qui opérait dans les provinces des Kasai a arrêté les activités opérationnelles depuis le 1^{er} novembre 2020 et a entamé son processus de rapatriement.

Contacts :

MONUSCO : Florence Marchal, Porte-parole : marchalf@un.org - tél. +243 81 890 44 89 ; mobile : +243 997 06 99 20

Lieutenant-colonel Tabore Haidara Moctar, porte-parole militaire : monusco-hg-mpiochief@un.org - tél. +243 81 890 31 78, mobile : +243 81 890 71 60

Adèle Lukoki, Relations Médias : lukokiikola@un.org – tél. +243 81 890 48 08 ; mobile : +243 81 89 0 77

Equipe de Pays des Nations Unies : Mathias Gillmann, Coordonnateur du Groupe de Communication des Nations Unies : gillmann@un.org; tél +243 81 890 71 28



Organisation des Nations Unies

EQUIPE DE PAYS

ONU FEMMES :

Mesdames et messieurs,
Chers journalistes et personnalités des médias,
Chers auditrices et auditeurs,

Je souhaite vous parler aujourd'hui d'un sujet qui m'est cher : la prévention et la lutte des violences faites aux femmes et aux filles. Il s'agit de toutes les formes de violence sur la base du sexe, qu'elle soit physique comme les coups, psychologique comme le harcèlement, sexuelle, comme le viol, ou institutionnelle, comme le déni d'héritage. Parfois, les victimes ne sont même pas conscientes qu'elles subissent de graves violences, car il en a toujours été ainsi. Ces violences touchent malheureusement des femmes de toutes les classes sociales et dans toutes les provinces, en ville comme dans les zones rurales.

Aujourd'hui débute la campagne des « 16 jours d'activisme ». Jusqu'au 10 décembre, partout dans le pays, des actions sont menées sur le thème : « financez, intervenez, prévenez, collectez ! ». Plus de 40 activités ont été annoncées par des organisations de la société civile, des ONG, ONU Femmes et les autres agences, les services publics et les bailleurs pour informer sur ce fléau. Durant toutes ces actions, vous verrez les participants brandir la couleur orange.

Au premier semestre 2020, le nombre de cas rapportés en RDC a doublé par rapport à la même période l'année dernière. La majorité des cas a été dénoncée à Kinshasa et à l'Est. Ces données sont à la fois encourageantes et alarmantes. Cela montre que de plus en plus de personnes ont le courage de dénoncer les violences. Mais, ce chiffre est l'arbre qui cache la forêt des cas réels de violences faites aux femmes et aux filles. Nous savons que la majorité des victimes n'ose pas encore parler et dénoncer leurs agresseurs.

Comme dans le reste du monde, la pandémie de COVID-19 a eu un impact négatif sur les femmes et les filles de RDC. Entre le premier et deuxième trimestre 2020, les cas rapportés ont augmenté de 28%, alors que certains services ont diminué leurs activités.

La situation en RDC ne doit pas nous décourager. Il y a aussi des avancées :

- Chaque jour, je reçois des nouvelles des provinces, où les associations féminines soutenues par ONU Femmes font un travail exemplaire pour sensibiliser la population, aider les survivantes et collecter des données.
- Le pays a lancé cette année deux plans majeurs :
- Le Deuxième Plan d'Action National sur la mise œuvre de la Résolution 1325 du Conseil de Sécurité des Nations Unies pour les femmes la paix et la sécurité. Au Nord Kivu aussi, un plan 1325 provincial a été adopté, et le comité de pilotage de la 1325 a été mis en place par arrêté du gouverneur.
-
- La Stratégie Nationale révisée de lutte contre les violences basées sur le genre.

Contacts :

MONUSCO : Florence Marchal, Porte-parole : marchalf@un.org - tél. +243 81 890 44 89 ; mobile : +243 997 06 99 20

Lieutenant-colonel Tabore Haidara Moctar, porte-parole militaire : monusco-hq-mpiochief@un.org - tél. +243 81 890 31 78, mobile : +243 81 890 71 60

Adèle Lukoki, Relations Médias : lukokiikola@un.org – tél. +243 81 890 48 08 ; mobile : +243 81 89 0 77

Equipe de Pays des Nations Unies : Mathias Gillmann, Coordonnateur du Groupe de Communication des Nations Unies : gillmann@un.org; tél +243 81 890 71 28



Organisation des Nations Unies

Ces plans sont importants, car ils donnent une vision et permettent une réponse concertée pour prévenir et agir contre les violences faites aux femmes et aux filles.

- Avec l'appui des Nations Unies, le numéro gratuit 122 fonctionne depuis 6 mois. Les opératrices et opérateurs répondent 7/7 jours et 24/24 heures dans les principales langues locales pour conseiller et aiguiller les victimes et leurs proches vers les centres de prise en charge.

J'aimerais aussi rappeler que les victimes et les survivantes qui dénoncent leurs agresseurs sont extrêmement courageuses. Le chemin pour obtenir justice et réparation est long et difficile. Les survivantes sont encore trop souvent stigmatisées dans la société et parfois rejetées par leur famille, alors que les auteurs des crimes continuent leur vie sans être inquiétés. Cela doit cesser. Les femmes et les filles qui ont subi des violences ont besoin d'une aide à 360° pour se reconstruire : aide psychologique, soins de santé, accompagnement juridique, soutien financier et pour reprendre une activité économique.

Chers journalistes,

Vous avez un rôle significatif à jouer pour informer la population dans tout le pays et dénoncer les violences faites aux femmes et aux filles. Je vous demande de faire passer deux messages :

- **Les victimes ne sont jamais responsables des viols et des violences.**
 - **Disons non à l'impunité des agresseurs et oui à la justice pour les survivantes !**
- Je vous encourage aussi à diffuser des images respectueuses des femmes, des exemples de masculinité positive et à donner la parole aux survivantes.

Je vous remercie et je suis prête à répondre à vos questions.

Représentante d'ONU Femmes en RDC, Awa Ndiaye Seck

Contacts :

MONUSCO : Florence Marchal, Porte-parole : marchalf@un.org - tél. +243 81 890 44 89 ; mobile : +243 997 06 99 20

Lieutenant-colonel Tabore Haidara Moctar, porte-parole militaire : monusco-hq-mpiochief@un.org - tél. +243 81 890 31 78, mobile : +243 81 890 71 60

Adèle Lukoki, Relations Médias : lukokiikola@un.org - tél. +243 81 890 48 08 ; mobile : +243 81 89 0 77

Equipe de Pays des Nations Unies : Mathias Gillmann, Coordonnateur du Groupe de Communication des Nations Unies : gillmann@un.org; tél +243 81 890 71 28